SUITE DE LA 6me PAGE

Sec. 2 Il sera, en outre, décrété, etc , Que toute personne, maison de commerce, compagnie, association ou corporation violant l'une quelconque des dispositions de la section précédente, tout officier, agent ou receveur de toute maison de commerce, compagnie, association ou corporation, ou tout membre de celles-ci, ou tout individu trouvé coupable d'une violation de ces dispositions sera condamnée à une amende pas moindre de cinq cents dollars et de pas plus de cinq mille dollars ($5,000) ou sera emprisonnée dans la geôle de paroisse pendant pas moins d'une année, ni plus de deux ans, ou subira les deux pénalités, à la discrétion de la cour.

Sec. 3. Il est, en outre, décrété, etc., Que tous les contrats ou arrangements faits en violation de l'une quelconque des dispositions des deux sections précédentes, seront nuls.

Sec. 4. Il est, en outre, décrété, etc., Qu'il sera du devoir de l'avocat de district dans les plusieurs districts judiciaires dans tout l'Etat de faire mettre en vigueur les dispositions des sections précédents de cette loi, par des actions convenables et des poursuites dans plusieurs cours de l'Etat de juridiction criminelle compétente, et l'avocat général dans tous les cas quand ils sont portés par appel ou autrement à la cour suprême de cet Etat ou des Etats-Unis; et il sera également du devoir de l'avocat général de l'Etat qu'il en soit prié ou requis d'ainsi faire par le Gouverneur ou par l'Assemblée Générale de l'Etat ou non pour mettre en vigueur toutes les dispositions de cette loi par actions et des procédures d'une nature civile dans telle cour ou cours de l'Etat qui pourra avoir juridiction dans les affaires du genre, et comme il est ici prévu.

Sec. 5. Il est, en outre, décrété, etc., Que si une plainte est faite au secrétaire d'Etat que toute corporation autorisée à faire des affaires dans cet Etat est coupable d'injuste différence dans les termes de cette loi, il sera du devoir du secrétaire d'Etat de référer l'affaire à l'avocat général qui examinera ladite plainte, et si les faits la justifient à son avis, il instituera des procédures dans les cours contre cette corporation.

Sec. 6. Il est, en outre, décrété, etc., Que si une corporation, du pays ou étrangère, autorisée à faire des affaires dans cet Etat, ou tout officier, agent ou receveur de toute corporation, est trouvé coupable de distinction injuste comme le définit cette loi, il sera du devoir du secrétaire d'Etat d'immédiatement révoquer le permis ou la licence de cette corporation pour faire des affaires dans l'Etat.

Sec. 7. Il sera, en outre, décrété, etc., Que dans tous les cas où une corporation aura été trouvée coupable de la violation des dispositions de cette loi, et continuera ou tentera de continuer de faire des affaires à l'avenir dans cet Etat, et il sera du devoir de l'Avocat Général de l'Etat par un procès convenable au nom de l'Etat de faire abandonner par cette corporation toutes affaires de tous genres et caractères dans l'Etat de la Louisiane.

Sec. 8. Il est, en outre, décrété, etc., Que les remèdes et les pénalitées pourvues dans cette loi seront cumulatives les unes aux autres, et à tous autres remèdes et pénalités prévues par la loi.

Sec 9. Il est, en outre, décrété, etc., Que toutes les lois ou parties de lois en conflit avec celle-ci sont ici révoquées.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908.

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 129

Projet de loi de la Chambre No 290 Par M. Johnson, de Washington

LOI

Amendant et décrétant à nouveau la section 2962 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane.

Section 1. Il est, décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 2962 des statuts revisés de l'Etat de la Louisiane est amendée et décrétée à nouveau dans le langage suivant:

"2962. Si une majorité des électeurs légaux se prononce contre la vente des terres, alors il sera du devoir du Bureau des Directeurs des Ecoles de la paroisse dans laquelle lesdites terres sont situées, de les protéger contre tout dommage, toute usure et pour empêcher la possession illégale ou l'agression de tout genre et de louer ces terres ou toute partie de celle-ci, conformément aux dispositions de la loi du Congrès susdit, telle que l'a amendée la loi du Congrès approuvé le 12 juin 1884, et d'informer le surintendant de l'Etat.

Un tel bail ne sera fait qu'après qu'un avis aura été duement donné par une annonce pendant au moins trente jours dans le journal officiel de la paroisse ou dans toute autre journal publié régulièrement dans la paroisse où sont situé à les terres à louer, du temps et du lieu, quand la terre sera offerte en location au plus haut enchérisseur. Dans tous les cas, une forte sécurité sera requise, non pour le paiement ponctuel du loyer, mais pour la protection des terres contre tout genres de pertes et de dommages. Ledit Bureau des directeurs des écoles aura le droit de recuser toute et toutes les soumissions offertes pour le dit bail, si dans son jugement les soumissions ne s'élèvent pas à une valeur raisonnable pour le bail.

Le Bureau des directeurs des Ecoles de paroisse aura l'autorité, quand dans son jugement il paraîtra de l'intérêt le meilleur des écoles de comté de consulter le sentiment des électeurs légaux demeurant dans ce comté à l'égard de la vente de bois dans la seizième section des terres d'écoles qui y sont situées, ou sur le bail ou la vente des droits sur l'huile et les droits minéraux sur les dites terres. Ledit vote sera pris sous la direction dudit Bureau qui donnera trente jours d'avis d'avance dans le journal de paroisse ou dans tout autre journal régulièrement publié dans la paroisse faisant connaître le jour et le lieu de l'élection qui doit avoir lieu. Ledit Bureau nommera un de ses membres pour diriger l'élection qui gardera ouverte les polls et permettra de voter aux heures habituelles et de la façon ordinaire. Si une majorité des voix étaient en faveur de la vente des arbres ou de l'affermage ou de la vente des droits sur l'huile et les minéraux, le Bureau des Directeurs de Ecoles de paroisse rapporteront demuite le résultat de l'élection au surintendant d'Etat et l'Auditeur des Comptes Publics de l'Etat et sur l'ordre de l'Auditeur d'Etat, ledit Bureau procèdera à la vente des arbres, ou à l'affermage, ou à la vente des droits à l'huile et aux minéraux, ou aux deux, selon le cas, avec les mêmes formalités et exigences que pourvoit l'affermage de la seizième section de terre d'école en question ci-dessus. Dans tous les cas ou une vente d'arbres ou de droits à l'huile ou aux minéraux, est faite en vertu des dispositions de cette loi, et que les paiements en sont différés seront faits payables à l'ordre de l'Auditeur des Comptes Publics et leur paiement ponctuel sera garanti par au moins deux bonnes et solvables sécurités qui seront responsables "in solido."

Dans tous les cas de l'affermage d'une terre d'école de la seizième section ou de la vente des arbres qui s'y trouvent, ou de l'affermage ou de la vente des droits sur l'huile ou les minéraux qui s'y trouvent, le paiement comptant, après déduction faite d'un montant suffisant pour couvrir les réelles dépenses encourues par ladite élection, et faisant ladite vente ou affermage, transmettra à l'Auditeur d'Etat à créditer au comté où la propriété est située, comme l'indique la loi, et avis en sera donné au surintendant d'Etat, et des billets représentant les paiements différés seront également placés entre les mains de l'Auditeur des comptes publics d'Etat.

Dans tous les cas où une vente d'arbres ou d'un affermage ou de vente des droits à l'huile et aux minéraux se fait d'après les disposition de cette loi, l'acquéreur, ou son vendeur, ou le formier, ou le locataire sera donné une période de pas plus de dix années dans lesquelles il lui faudra enlever les arbres ou utiliser les droits à l'huile et aux minéraux.

Sec 2. Il est, en outre, décrété, etc., Que toute lois ou parties de lois en conflit avec celle-ci, sont ici révoquées.

H. G. DUPRE,
Orateur de la Chambre des Représentants
P. M. LAMBREMONT,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

Approuvée le 2 juillet 1908

J. Y. SANDERS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 16 septembre 1908.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel....7 à 8 per cent
ue A1 ....6 à 8
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Prêts sur garanties collatérales à terme...5 à 6
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Papier hypothécaire....6 à 8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines..... 45 à 45½
Sols péruviens..... 41 à 42
Pesos chiliens..... 41 à 42
New York—
Taux de l'argent..... ——
Londres—
Taux de la Banque d'Angleterre.....4 0[0
Consols pour l'argent 82
Pour escompte 82
Paris—
Rentes 94.00
Argent en lingots, par once—
Londres 31

CHANGE.

Le STERLING est faible.

Commercial, 60 jours	481½	
Traites de banques, à vue	487½	

Les FRANCS sont faciles.

Francs de commerce, 60 jours	5.21⅞	less 1[16
Traites de banques, à vue	5.16¼	

REICHSMARKS—Faciles.

Commercial, 60 jours	93⅞	
Traites de banques, à vue	95⅛	

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 00 d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime

ACTIONS ET BONDS

Dernières cotes du "N. O. Stock Exchange".

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Bank of Orleans	100	185	....
Canal - Louisiana Bk & T. Co	100	131	....
Central Trust & Sav. Bk	100	38	45
Citizens'	100	195	220
Colonial Bank & T.	10	6	7
Commercial Germania Trust&Sav	100	....	415
Commercial National	100	....	....
Cosmopolitan B. & T		20	8
German - American National	100	....	151
German - American Savings	100	105	....
Hibernia Bank and Trust	100	....	495
Interstate Trust & Bkg Co	100	....	....
Metropolitan	100	....	145
Morgan State Bk	50	105	....
New Orleans Nat	100	190	....
People's Nat. Bank		90	....
People's Svg Trust & Bkg Co	100	100	....
State National	100	....	....
Teutonia	100	....	....
United States Sav.	100	....	....
Whitney Central	100	179	183
Compagnies d'assurance			
Germania	100	....	....
Hibernia	100	....	....
Lafayette	100	....	....
Mechanic and Traders'	110	120	....
Southern	100	....	....
Sun	146	112	120
Teutonia	100	115	125
Chemins de fer.			
Birmingham Ry L. & Pow. Co. pref.	100	81	....
do do com.		....	....
Little Rock Ry & El. Co. pref.	100	81½	95
do com	100	57½	95
Memphis Ry pref..		65	....
do do com..		30	....
Nashville Ry & Light Co. pref.	100	65½	70
do do com	100	22½	....
N. O. Riwys pref.	100	30¾	32
do do com..		13	13¼
Actions diverses.			
Carrollton Land Co., Ltd	100	....	....
C. C. Slaughter Y. & S. H. Co	50	19½	....
Cumb. T. & T. Co.	100	119	....
D. H. Holmes Co.	100	139	149
Electric pref	100	....	90
Equitable Real	100	163	....
Friscoville Rlty	100	....	....
French Opera		125	....
Houston L. & P. pref		....	....
Maison Blanche	100	....	....
National Rlty	10	....	10¼
N. O. Brewing pref.	100	73	....
do do com.	100	67½	....
N. O. D. Dock Co.	100	110	....
N. O. Land Co	10	30	32¾
N.O. Water Supply.	100	....	....
Suburban Rlty	10	....	10
Tecopa Consolidated Mining Co		....	....
United Fruit Co	100	....	....
Adler - Weinberger S. S. Co	100	30c	....
Cotton Exchange	200	2300	2950
Hunter Canal Co. of N. O	100	....	....
Importers' Bonded Warehouse	100	....	....
Louisiana Nav. & Fish. Co. Ltd	100	....	113
Metairie Cemetery Association	100	....	....
Myles Salt Co. pref.	100	....	....
do do do com.	100	....	....
N. O. Auction Ex. Ltd.	500	400	475
N.O.Board of Trade	100	80	95
N. O. Cold Storage Co. Ltd	100	....	....
Standard Guano & Ch. Mfg Co	100	....	....
Sugar Exchange	250	110	....
Sourn States Land & Timber Co	100	....	....
Teutonia Loan & Building Co	100	....	....
Bons divers.			
Du			
U. S. 4s, 1925		....	....
do 3s 1918		....	....
Louisiana 4s		100	100¼
Floating Debt 4s		....	....
Judicial Ex. Fund 4s		....	....
City Premium Bonds		231½	233
Drawn Premiums		....	....
City Premium Numbers		....	....
City 4s		101¼	....
Public Imp. Bonds		....	99
Sevens, gold		....	....
Atchafalaya District		....	....
Bossier do		....	....
Caddo do 5s		....	....
Caddo do 6s		....	....
Fifth District 1950, 5s		....	....
do do 1952, 5s		....	....
do do 1954, 5s		....	....
Lafourche District		110	....
Lake Borgne District 6s		....	....
do do 5s		....	....
Orleans do		96	....
Plaquemines P.do E.B.		....	....
Pontchartrain District 20 years, C		104	....
Pontchartrain District 50 years, D		115	....
Red River, A. & Bayou Bœuf District		....	....
Red River, A. & Bayou Bœuf Dis.5s,Series C.		....	....
Tensas Basin District		....	....
Beaumont Trac. 5s		....	....
Bghm Ry L.& P.Co.5s.		....	....
do do do 4½s.		90	....
Canal & Claib. R. R. 1st mort., gold		118	....
Little Rock Ry, 5s		101	105
Memphis Ry 5s		91	93
Nashville Ry, 5s		99½	102½
N. O. City & L. R. R. Co. 1st mort., gold		105¾	....
N. O. City R. R. gen'l mort., gold		104¼	....
N. O. Carrollton R. R, 5s, gold		104½	107
N. O. Power House Bds.		94	....
N. O. Rwys Co. 4½ per cent		70⅞	73
N. O. Trac. Co. Pow. H. bds, gold, 6s		101¼	....
Orleans R. R. Co. 1st mort., gold		103¼	104
Orleans R. R. Co. 2nd mort., gold		99	....
St-Charles St. R. R. Co. mtg., gold, 1901		92	100
Shreveport TractionCo. 1st mtg		103	....
Vicksburg, Shreveport & Pac.5s		....	....
Baton Rouge Public Imp		....	....
Biloxi Street Imp		....	....
Port Commissioners, Series A		....	....
Port Commissioners, Series B		....	....
Cumberland Tel. & Tel. Co. Debenture		....	....
Morgan's La. & T. 7s		....	....
Mobile Funding Bonds.		....	....
N. O. Cotton Exchange 1st mort		....	....
Edison Electric Co. Bonds,5s		97	100
Levee Steam Cotton Press 1st mort		....	....
Franklin Drainage		....	....
Franklin Waterworks.		....	....
Gueydan Drain. Dist.		....	....
Hunter Canal Co., 1st mort		....	....
Lake Mills		....	....
New Iberia & St-Mary Drain. Bds		....	....
Merchants' El. L. & P. Co., Ltd		92	....
Mobile W.W. & Sewer.		....	....
Monroe Public Improvement		....	....
New Iberia Waterworks		....	....
Police Certificates		....	....
School do		....	....
Certificates issued under Act 93 of 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12		....	....
State School Warrants.		....	....
Shreveport Paving & Imp. Bds		....	....
Shreveport Sewer Bds.		....	....
Myles Salt Co		....	....
N. O. Cold Storage, 6s.		....	....
N. O. Real Est. Mort		....	80
do do Bonds		....	....
N. O. Stock Exchange 5s		....	....
United Fruit Co. 5s		....	....
Mobile Pub. Imp		....	....
Amer. Cities Ry pref		81	....
do com		39¾	....

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi, 16 septembre 1908.

COTON.

Marché de la Nouvelle-Orléans

SUR PLACE.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	7	nom
Ordinary	7 13[16	..
Good Ordinary	9¼	..
Low Middling	10½	
Middling	11½	
Good Middling	11 5[16	nom
Middling Fair	12 7[16	..
Fair	13 1[16	..

Futures de la Nouvelle-Orléans

Stables.		
Janvier	9,21 à	9,23
Février	— à	—
Mars	9,20 à	9,30
Avril	— à	—
Mai	— à	—
Juin	11,27 à	—
Juillet	11,27 à	11,31
Août	10,52	
Septembre	9,75 à	9,78
Octobre	9,29 à	—
Novembre	9,24 à	9,26
Décembre	9,18 à	9,19

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	11¾
Mobile	11⅜
Savannah	11⅜
Charleston	11¼
Wilmington	11⅜
Norfolk	12
Boston	12
Philadelphie	11.30
Memphis	11.95
Augusta	11¾
St-Louis	11⅞
Houston	11 7[16

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Cotes—Middling Uplands——

Futures de New-York.

Irrégulters.		
Janvier	10,35 à	10.37
Février	10,49 à	10,50
Mars	10,58 à	10,60
Avril	10,62 à	10,63
Mai	10,64 à	10,65
Juin	10,64 à	10,65
Juillet	10,59 à	10,60
Août	10,39 à	10,40
Septembre	— à	—
Octobre	— à	—
Novembre	— à	—
Décembre	11.05 à	11.00

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,951,329 balles
Même temps l'année dernière	2,252,427 balles
A tous les ports des Etats-Unis	4,379,231 balles
Même temps l'anné dernière	5,350,796 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans cette semaine	141,641 balles
Même temps l'année denière	84,974 balles
De tous les ports des Etats-Unis	— balles
Même temps l'année dernière	92,339 balle
STOCKS—	
A la Nlle-Orléans	— balles
Même temps l'année dernière	— balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	— balles
Même temps l'année dernière	— balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Cotes —— pour le Middling Américain.

Marché du Havre.

SUR PLACE.

81½ pour Good Middling; 79 pour Fully Middling; 73½ pour Low Middling.

SUCRE ET MELASSE.

SUCRE—	
Open kettle centrifugal stable	3½ à 3⅝
Open kettle (nouveau)	— à —
Centrifugal—Ferme.	
Plantation granulated	— à —
Granulated	— à —
Whites	3⅞ à —
Yellows	3 7[16 à 3 13[16
Seconds	2¼ à 3 5[16
MELASSE—	
Open kettle—Calme.	21 à 34
Centrifugal—Calme.	8 à 22
Nouveau sirop—Stable.	24 à 30
Sucre raffiné - Fort.	
H&E crys. dominoes	7 45
H&E crushed	5 80
H&E cut loaf	5 80
H&E powdered	5 20
Cubes	5 00
XXX powdered	4 90
Fruit powdered	4 85
Standard powdered	4 85
Coarse powdered	4 85
Stand. gran	4 75
Stand. fine gran. en barils	4 75
Stand. fine gran. en sacs de 100 lbs	4 75
Stand. fine gran. en sacs de 50 lbs	4 80
Stand. fine gran. en sacs de 25 lbs	4 80
Stand. fine gran. en sacs de 5 lbs	4 95
Confectioners candy A	4 75

Termes—Moins 5c par 100 lbs et 10[0 pour du comptant.

TONNELLERIE.

cuveaux barils de

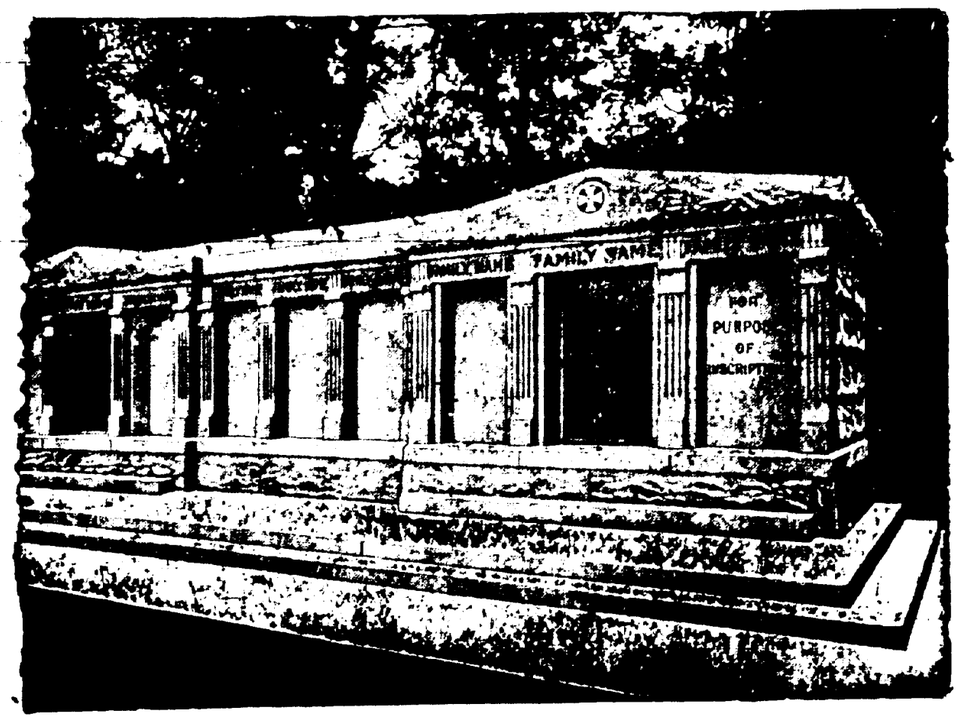

A VENDRE — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits.
S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

sucre, 6 cercles	45c	
Nouveaux barils de sucre, 8 cercles	48c	
Barils de sucre de seconde main, 6 cercles	45c	
Barils de sucre de seconde main, 8 cercles	48c	
Nouveaux barils de riz, 6 cercles	—	
Nouveaux barils de riz, 8 cercles	60c	
Barils de riz de seconde main, 8 cercles	85c	
Nouveaux boucauts de sucre	Nominaux	
Boucauts de sucre de seconde main	$1 00 à	1 10
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 00 à	1 10
Nouveaux demi-barils de mélasse	60 à 85c	
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60 à 85c	
Barils de mélasse de seconde main	$1 00 à	1 10

RIZ.

Mouvement du Riz.

Compilé par le Secrétaire du New Orleans Board of Trade, Ltd.

	Brut, sacs	Esalé
Recettes aujourd'hui	10,616	2,401
Jusqu'ici cette semaine	33,661	6,634
Jusqu'ici cette saison	800,899	130,480
Même temps l'année dernière	790,368	214,068
Recettes des moulins aujourd'hui	—	—
Ventes aujourd'hui	10,243	5,086
Jusqu'ici cette semaine, comprenant les recettes des moulins, etc	731,186	660,949
Jusqu'ici cette saison	762,501	677,825
Même temps l'année dernière	762,501	677,825

AU BOARD OF TRADE.

Brut—Honduras très actif; du pays Japon nominal.

Esalé—Honduras ferme; Japon ferme.

Cotes—Aujourd'hui:

Japan Head	3 à 4½c
Straights	2¾ à 4¾c
Screenings	2⅝ à 2¼c
No 2, par baril	1⅞ à 2¼c
Honduras Head	3½ à 3⅞c
Straights	4¼ à 5¼c
Screenings	2½ à 2¾c
No 2	2 à 2⅛c

Riz brut du pays Japon 3⅜ à 3⅞; du Honduras $2 25 à 4 05.
SON—Tonne, $11 00 à 14 00.
RIZ POLI—$18 50 à 19 50.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—	
Patents, le baril	$6 00 à 6 50
Extra fancy	4 70 à 4 85
Minnesota Patents	$5 65 hors du Board of Trade.
FARINE DE MAIS	$3 15 à 3 60.
CREAM MEAL	$3 40 à 3 50.
GRITS	$3 50.

Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES

AU BOARD OF TRADE.

MAIS—On cote 75 pour le blanc, 74 pour le mêlé et 75 pour le jaune.
AVOINE — No 2 blanche 55c; No 2 mêlée 41c.
SON $1 35.
FOIN—Choix $23 00 à 24 00: prime No 1 $21 00 à 22 00; No 2 $19 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 6 à 8c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Voici les prix des receveurs

Huile—Prime refined 37c par gallon, en baril; off refined ——c par gallon, en baril; prime crude, loose, par gallon, — c; off crude, loose, par gallon, 26c f. o. b. mills.

Prime cotton-seed cake $25 50 par ton de 2240 livres, off cotton-seed cake ——.

Prime cotton-seed meal $26 50 par ton de 2240 livres, off cotton-seed meal ——.

Soapstock $1 35 par 100 livres.

Linters—
Choice 4; A 3½; B 2¾; C 2½.

MOUSSE—Mêlée, 1½ à 1¾c la livre; grise, 1c; noire, 2 à 2½c.

CORNES—1¾ à 4c pièce.

lots—Ludlow—Hub, 2-pound, 6½ à 6¾c per yard.

The American Manufacturing Co Southern Bagging—2¼-pound 7c per yard; American 2-pound 8½c; Boston 1¾-pound 8¼c.

Twine—Jute 10c la livre; Hemp 10c.

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.
A. M. HILL,
635 rue du Canal.
1e sept—

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER. BIJOUTIER. JOAILLIER.
613 ..... RUE ROYALE 613
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1 429 729
Bureaux dans le bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, secrétaire Président. J. G. PEPPER Assistant secrétaire
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim marj

COTTON TIES—Per hundred, steel arrow 45 livres, 95c. Jobbing 3 à 5c plus élevé.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.

POMMES DE TERRE — Blanches $2 40 le baril; 80c le boisseau.

PATATES DOUCES — Ordinaires, $1 50 le baril; 75c le sac.

YAMS—$2 00 le baril; $1 00 le sac.

CHOUX — Par crate, de l'Ouest, $1 75.

CHOUCROUTE—$2 75 par demi baril.

AIL—D'Italie par livre 6c.

OIGNONS—$2 40 le baril.

TOMATES—De la Floride, par crate, $1 75 à 2 50.

HARICOTS—Northern white, 4½c la livre; Northern red kidney, 4½c; lima, 6¼c; pink, 4½c; green, 4½c; lady, 4¾c; split 6½c.

COWPEAS—Tennessee clays, $2 90 à 2 95; Carolina mixed, $2 75 à 2 85, whipporwills, $2 65.

SUIF—5 à 5½c la livre pour celui de la ville; 4c celui de la campagne

CIRE D'ABEILLE—26 à 27c la livre.

LAINE — Burry, 11 à 12c la livre; Louisiana clear, 20 à 21c; clear lake, 21 à 22c.

PEAUX—City steer hides, 70 livres et au-dessus, 8c par livre; kips, 12 à 30 livres, 7c; cow hides, 7c; country green salted, 7½ à 7¾c; dry salted, 12 à 13c; dry flint, 14 à 15c; peaux endommagées, 2c plus bas; peaux de chevreau, 50c chacune.

PELLETERIE — Otter, $1 00 à 7 00; castor, 5c à $1 00 pièce; raccoons, 5 à 40c.

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

MESS PORK—	
Mess pork	$16 00.
BACON—	
Epaules	8¼
Short rib sides	10 25
Extra short sides	10 25
VIANDES SALEES SECHES—	
Epaules	9
Short rib sides	10 à 10¼
Extra short sides	9⅞ à 10
GRAISSE—	
Lard pur	9¼
En tierces compound	7⅛ à 7¼
JAMBON—9¾ à 16.	

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros: les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

EPICERIES.

Les prix suivants du café sont ceux du Board of Trade.

RIO—Stable.	
No 8	5⅞
No 7	6½
No 6	5¾
No 4	7½
SANTOS—Stable.	
No 8	—
No 7	6¾
No 6	7½
No 4	7⅝

Roasted and Brazil package Coffee, Sear and Crescent, 13c f. o. b. New Orleans. Imperial 13c, Arioca 14½c, Leon 13c.

Job lots ½ à ⅝c plus élevés pour les mexicains et ½ à ⅝c pour les Rio et les Santos.

FUTURES.

Le marché est stable.

Ventes	sacs.	
Janvier	5,55 à	5,65
Février	5,60 à	5,65
Mars	5,65 à	5,70
Avril	5,70 à	5,75
Mai	5,75 à	5,80
Juin	5,75 à	5,85
Juillet	—	—
Août	5,85 à	5,90
Septembre	5,90 à	5,95
Octobre	5,90 à	5,95
Novembre	5,50 à	—
Décembre	5,60 à	—

BEURRE—		
Fancy creamery	30	
Choice creamery	28	
Fancy dairy	25	
Choice dairy	23	
No 1 ladies	—	
No 2 ladies	—	
Common	—	
Jobbing un peu plus élevé		
FROMAGE—		
Western twin cream	14	
Young full cream	14¼	
Singles	14½	
Domestic Swiss 25-pound blocks		
Round Swiss	15	
Limburger, pièce	25	
Jobbing un peu plus élevé.		

FRUITS ET NOIX

POMMES—		
Par baril, fancy	5 50	
Choice	8 50	
LIMONS—		
Messine et Palerme, par boîte	2 50 à	3 00
ORANGES—		
Par boîte	2 25 à	2 50
COCOS—		
Par 1,000	24 00	
En sacs de 100	3 50	
BANANES—		
Par régime	1 50	
RAISINS—		
California London layers, par boîte	1 40 à	1 50